

Le bassin minier, bastion de la gauche

Frédéric Sawicki

Professeur de science politique à l'Université Lille 2

Résumer plus d'un siècle d'histoire inséparablement politique et syndicale du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais en quelques pages est une gageure. Face au foisonnement des événements et à la diversité des situations locales, le risque est grand de simplifier outrageusement. Un fait s'impose pourtant, massif : la domination politique, quasi sans partage, depuis la fin du XIXe siècle, des partis issus du mouvement ouvrier. Ainsi, depuis 1891, date de l'élection comme députés d'Emile Basly à Lens et d'Arthur Lamendin à Liévin, le cœur du bassin minier du Pas-de-Calais a toujours été représenté à l'Assemblée nationale par des élus de gauche. Le phénomène est un peu plus lent dans le Valenciennois et la région de Douai ; les socialistes de la SFIO y conquièrent leurs premiers mandats de députés en 1906 et deviennent prédominants en 1914. Autrement dit, depuis la veille de la première guerre mondiale, socialistes et communistes n'ont jamais vraiment été inquiétés. C'est sans doute l'implantation municipale qui donne la meilleure mesure de cette domination politique. Lens, Liévin, Bruay-en-Artois, Sallaumines, Harnes, Carvin, Courrières, Avion, Denain, Waziers, Raismes, pour ne citer que les communes les plus importantes, sont dirigées par un maire socialiste ou communiste sans discontinuité depuis au moins 1919.

Cette domination de la gauche ouvrière ne signifie pas vie politique pacifiée. Bien au contraire. La gauche n'a jamais cessé ici d'être " plurielle ". Avant 1914, socialistes indépendants, guesdistes et syndicalistes révolutionnaires (les fameux " broutchoutistes ") s'opposent souvent violemment. Après la scission du congrès de Tours en 1920, socialistes et communistes se livrent à des luttes virulentes qui perdurent encore aujourd'hui, par exemple à travers la position majoritairement oppositionnelle de la fédération communiste du Pas-de-Calais à l'égard de la participation des communistes au gouvernement de Lionel Jospin. A la différence d'autres bastions ouvriers ou même miniers, aucun des deux " frères ennemis ", n'a réussi à prendre durablement le dessus sur l'autre. Leur rivalité doit même être considérée, en particulier dans la partie du bassin située dans le Pas-de-Calais, comme la caractéristique majeure de la vie politique, mais aussi plus largement sociale. En effet, cette compétition a conduit les dirigeants et les militants des deux partis à créer et entretenir d'influents réseaux, notamment dans le monde du travail par le biais syndical, mais aussi sur le terrain associatif en lien avec le contrôle des municipalités. En conséquence, les identités partisans socialiste et communiste, derrière un commun rejet des " capitalistes " et des partis bourgeois, sont ici très ancrées et les affiliations s'y transmettent souvent d'une génération à l'autre... bien après la fermeture des mines.

Les origines syndicales du socialisme

Avant de décrire ces réseaux d'influence, leur permanence mais aussi les transformations qu'ils ont connues du fait de la fin de l'exploitation charbonnière, il faut revenir sur les origines de ce " duopole " politique qui trouve d'abord sa source dans le syndicalisme. Le socialisme aussi bien que le communisme, à leur naissance, se caractérisent en effet dans la région par un fort ancrage dans le syndicat. C'est sur le lieu de travail et à travers les revendications professionnelles que s'est opérée la politisation des mineurs.

Cette situation découle en grande partie des caractéristiques de la société minière, telle qu'elle se constitue dans le dernier tiers du XIXe siècle. L'historien Philippe Ariès en a dressé un portrait particulièrement éclairant. S'appuyant sur la démographie, il brosse le tableau d'une société close et strictement ouvrière, où " il n'y a guère d'autres éléments sociaux, sinon quelques ingénieurs, le personnel de direction, numériquement insignifiant — ni commerce, ni administration " (p. 74). S'il y a bien une différence de configuration sociale entre les villes-champignons construites autour des puits et les villes minières greffées sur d'anciens villages, à partir du début des années 1910 la progression du nombre des mineurs est telle qu'ils représentent dans les années 1930, 23 à 25% de la population totale, soit " à peu près la proportion de la population active dans la population totale. [...] L'épicier, le débitant, fait tenir son magasin par sa femme, pendant qu'il travaille au fond ", précise Ariès. Cette description vaut d'abord pour l'ouest du bassin minier entre Douai et Auchel où l'exploitation houillère ne laisse place à aucune autre industrie importante. Dans le Valenciennois, la présence de la sidérurgie et dans une moindre mesure de la métallurgie diversifie la main d'œuvre et surtout rend la fluidité professionnelle plus grande. Dans ce tableau général, seules les vieilles cités que sont Douai, Béthune ou Valenciennes, sièges des administrations et lieux du négoce, font exception avec une population beaucoup plus diversifiée socialement.

Si l'écrasante majorité des ouvriers travaillent pour les compagnies minières, tous ne sont pas mineurs de fond. Les métiers sont multiples (conducteurs de train, menuisiers, mécaniciens, maçons...) et l'on aurait tort de croire *a priori* que l'unité de ce monde allait nécessairement de soi, à une époque, la fin du XIXe siècle, où les identités de métier restent fortes. En outre, l'organisation du travail au fond des mines ne rend pas toujours aisée la naissance d'un sentiment de solidarité entre les mineurs. La concentration progressive de la main d'œuvre dans les corons, construits précisément pour la fixer, la disparition des paysans-mineurs et les luttes syndicales vont profondément contribuer à unifier la population ouvrière.

Il est coutumier d'associer le progrès de la structuration syndicale aux grandes grèves menées par les mineurs. Mais, même après la loi de 1884 légalisant les syndicats, cette implantation reste fragile. La répression patronale et de la déception qui a suivi la longue et célèbre grève des mineurs d'Anzin de 1884, qui sert de modèle à Zola dans *Germinal*, ont décapité le syndicat dans cette zone, l'année même de l'adoption de la loi : il faudra attendre 1898 pour voir se reconstituer un syndicat des

mineurs à Anzin. Alors que le principal meneur de la grève de 1884, Emile Basly (1854-1928), quitte la région et, fort de sa notoriété, va se faire élire député à Paris en 1886, à la faveur du scrutin de liste alors en vigueur, d'autres meneurs de cette grève, notamment Florent Evrard (1851-1917), trouvent refuge dans les puits en pleine expansion du Pas-de-Calais. Ils contribuent, à côté d'Arthur Lamendin (1852-1920), ancien porion installé comme cabaretier à Liévin, à y populariser les revendications syndicales élaborées à Anzin et surtout à encadrer la première grève générale des mines du Pas-de-Calais en octobre-novembre 1889. Cet épisode est crucial pour la structuration du syndicalisme dans la région. La puissance et la modération des grévistes — en fait celle de leurs dirigeants —, qui impressionnent alors les responsables de l'Etat (voir encadré) et des compagnies, permettent aux mineurs d'obtenir une augmentation de salaire de 10% sous forme de prime, la suppression des longues coupes et un certain nombre d'améliorations dans les mines de la Société de Liévin. Ce succès se traduit par un vaste mouvement d'adhésions (en 1890, la moitié des 30 000 mineurs du Pas-de-Calais adhèrent au syndicat), puis par une seconde grève générale organisée en novembre-décembre 1891.

Témoignage d'un ingénieur des Ponts sur la grève des mineurs de 1889

“ La grève qui s'est déclarée le 10 octobre 1889 aux houillères de Lens, s'est étendue successivement à presque toutes les concessions du Pas-de-Calais et en particulier à toutes les concessions en activité du sous-arrondissement minéralogique de Béthune — sauf à la petite mine de Vendin —... La grève a duré du 15 octobre au 23 novembre. Malgré l'importance des agglomérations ouvrières et la durée de la grève, un très petit nombre d'incidents regrettables se sont produits, qui n'ont pas eu de suite... Le mouvement a commencé... à un moment singulièrement propice aux revendications ouvrières, par la hausse des charbons, l'affluence des commandes, l'importance des marchés passés. La grève a été propagée et conduite avec assez de méthode par les ouvriers jeunes et gagné les concessions de proche en proche ; les atteintes à la liberté du travail, rarement accompagnées de violences matérielles, ont en somme moins fait pour la propagation de la grève que cet esprit relatif de méthode et les sentiments de solidarité ouvrière. Lamendin, secrétaire et jusqu'alors un des rares membres du Syndicat des mineurs, en coordonnant et limitant les programmes des ouvriers, a puissamment contribué aux succès remportés par eux. ”

Source : Arch. Dép. Pas-de-Calais, M 1231/809.

Les mineurs du Pas-de-Calais, longtemps moins organisés que ceux du bassin de Saint-Etienne, se dotent d'un appareil qui contraint le patronat, jusqu'alors divisé, à s'adapter. L'ingénieur Emile Vuillemin (1822-1902) prend la tête du Comité des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, créé initialement en 1872 pour promouvoir le percement du canal du Nord, et en fait un lieu de négociation centralisé. Il engage la majorité des compagnies, à l'exception de celles de Lens et d'Anzin, à ratifier la première convention collective jamais signée en France en réponse à la grève générale de novembre 1891. Signée le 29 novembre 1891 à Arras par cinq délégués patronaux et cinq délégués mineurs, elle prévoit en particulier une augmentation des primes, la reconnaissance des syndicats, la mise en œuvre en commun d'un projet de loi sur les caisses de secours et la retraite des mineurs.

Dès cette époque, les représentants du syndicat mènent de front le combat sur le terrain économique et sur le terrain politique. Basly, alors très proche des radicaux, franc-maçon lui-même comme le seront beaucoup de dirigeants du syndicat, et qui est élu en 1891 à l'occasion d'une élection partielle — en même temps que Lamendin — député du Pas-de-Calais, se fait leur porte-parole au Parlement. Beaucoup de républicains encouragent et soutiennent ses propositions. Les grandes grèves des

mineurs inquiètent ces derniers, mais la modération de leurs dirigeants les rassure et le conservatisme du patronat minier, souvent anti-républicain, les exaspère. Les députés de gauche et du centre-gauche vont dès lors voter des mesures facilitant le développement d'un syndicalisme puissant mais profondément réformiste. Cet extrait d'un texte de Basly, rédigé en 1891, résume bien sa philosophie : " Le syndicat n'est pas une arme de combat contre les Compagnies et le capital. Et si plusieurs le reconnaissent, il en est qui foulent aux pieds les lois votées par la République. Mais vous avez maintenant un député mineur qui saura du haut de la tribune française réclamer les modifications nécessaires aux lois votées en faveur des ouvriers et en demander l'application. Que les Compagnies le sachent bien, nous ne voulons pas la grève, car nous en connaissons les misères et du reste avec l'organisation syndicale plus de grève possible. Il y aura le travail qui discutera avec le capital d'égal à égal pour la prospérité du pays et la grandeur de la République "1.

La première grande loi concernant les mineurs spécifiquement, porte sur l'élection des délégués à la sécurité. Adoptée en 1890, ses effets, non anticipés, sont essentiels pour la structuration du syndicalisme. Bien que juridiquement, contrairement à leurs souhaits, les syndicats n'aient aucun rôle dans la sélection ni dans la surveillance des délégués, ils vont très vite profiter de ces scrutins pour s'implanter durablement dans les puits. Apparaît ainsi l'équivalent d'un corps de permanents dont le rôle va largement déborder la sécurité. Comme le note Donald Reid, " écartés par les compagnies et les ingénieurs des Mines de toute responsabilité, la plupart des délégués combinèrent leurs devoirs limités avec l'action militante " Encouragé par le syndicat, ils vont ainsi s'employer à vérifier les barèmes des salaires et servir de témoin aux mineurs victimes d'accident du travail, devenant pour eux des alliés précieux. La précocité d'une représentation ouvrière institutionnalisée a conduit à un développement précoce du syndicalisme et à l'apparition de leaders qui ne devaient rien à un parti politique, ce qui a bien sûr eu pour effet de freiner la mise en place d'activités proprement partisans, tant sur le plan local que départemental. Dans le même temps, le déroulement des élections dans les mairies et le dimanche ne pouvait que renforcer la confusion des élections professionnelles et politiques et favoriser l'hybridation des candidatures. De fait, il était fréquent qu'on soit candidat à la fois aux élections professionnelles et politiques. La plupart des premiers maires socialistes ont ainsi d'abord été élus comme délégués mineurs. Cette pratique vaudra de même pour les premiers édiles communistes à partir des années 1920.

Fort de cet ancrage militant et de ses relais parlementaires, le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, associé étroitement à celui du Nord sur la même ligne, va occuper une position hégémonique. Les acquis ne sont pas négligeables. Même si les conventions, qui se multiplient après celle d'Arras, sont loin d'être intégralement appliquées, elles ont permis une augmentation régulière des revenus qui font apparaître les mineurs comme des ouvriers nettement plus privilégiés que les autres. Sur le plan législatif, la loi de 1894 sur les caisses de secours et de retraite des ouvriers mineurs fut une avancée considérable, au moins sur le plan des principes. Il faudra vingt ans pour que les autres salariés bénéficient du même traitement. En outre, la loi de 1898 sur les accidents du travail, qui concerne

1. Arch. Dép. Nord, M 619/52A

tous les salariés, sera particulièrement bien accueillie par les mineurs qui en sont fréquemment victimes. C'est ce bilan que les candidats du syndicat mettent en avant aux élections professionnelles et politiques (voir tract ci après). Quel que soit le jugement politique qu'on porte sur l'action du syndicat, celui-ci a donc réussi à discipliner les mineurs et à leur conférer une force collective considérable. C'est ce que ne manque pas de remarquer dès 1904 P. Maqueron dans la thèse qu'il consacre au syndicat des mineurs du Pas-de-Calais : " On ne peut nier que le syndicat n'ait exercé une grande influence moralisatrice sur les mineurs de notre région. Dans les conflits, il a toujours prôné le calme, la modération, l'abstention de toute violence : il a sur ce point obtenu de bons résultats [...] beaucoup de mineurs ont pris l'habitude de la discussion. Le syndicat, multipliant les manifestes, leur a expliqué maintes dispositions législatives les concernant, leur a fait connaître leurs droits et leurs devoirs [...]. Le syndicat a élevé le niveau moral des ouvriers et les a disciplinés. "

Réformiste, le " vieux syndicat " présidé par Basly a fait l'objet de très nombreuses critiques. Au tournant du siècle, les syndicalistes révolutionnaires conduit par Benoît Broutchoux (1879-1944) et les guesdistes — dont le leader, Eugène Delcourt (1857-1921), fut maire d'Avion de 1900 à 1919 —, stigmatisent son localisme (qui se traduit par son entrée tardive dans la Fédération nationale), son corporatisme (hostilité à l'adhésion à la CGT), la confusion entre le politique et le syndical, et bien sûr son collaborationnisme de classe (scepticisme à l'égard du recours à la grève). C'est sur cette base qu'est constitué, en 1902, un nouveau syndicat, qu'on prendra l'habitude de nommer le " jeune syndicat ". Après la guerre, les communistes à leur tour reprendront la même antienne. Le contrôle de l'appareil syndical, mais aussi du principal journal régional (*Le réveil du Nord*) et, à partir des années 1900, les institutions municipales confèrent cependant au vieux syndicat une position qui paraît alors inexpugnable. L'opposition anarcho-syndicaliste et guesdiste, en partie superposée, se cantonne à certains puits et à la ville d'Avion. C'est donc sereinement que Basly et ses acolytes rejoignent la SFIO en 1905, sûrs d'avoir le contrôle du nouveau parti. Ils se garderont toutefois de trop y investir. De même, acceptent-ils l'affiliation à la CGT en 1908 avant de la quitter en 1912. De fait, malgré certaines velléités d'indépendance, la SFIO restera jusqu'au lendemain de la guerre, sous la coupe du syndicat et de ses représentants et le syndicat des mineurs restera totalement distant à l'égard de la ligne confédérale.

La guerre mondiale, par les ravages qu'elle cause dans l'ouest du bassin, va donner aux élus socialistes l'occasion de déployer leur talent sur le terrain municipal. Fort de l'aide de l'Etat, ils vont conduire la reconstruction des villes détruites et mettre en place des équipements modernes (hôpitaux, hospices, crèches, écoles maternelles, voiries, colonies de vacances...). Ils vont également encourager le développement d'activités associatives jusqu'alors encore fortement contrôlées par le patronat et par l'Eglise. Le socialisme syndical et le socialisme municipal se joignent alors pour consolider l'assise politique de la SFIO, laquelle repose également sur un dense réseau de coopératives. Dans les années trente, c'est ainsi plus de 50 communes du bassin minier qui ont un maire socialiste, ce qui explique largement les difficultés que le parti communiste rencontre alors pour s'implanter.

Tract du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en vu
des élections des délégués mineurs – 1908 (fac simulé)

SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE- CALAIS

Elections de Délégués Mineurs

Aux Electeurs du Pas-de-Calais,

CAMARADES,

Les 24 et 31 janvier derniers, les Syndicats du Nord et d'Anzin remportaient aux élections de délégués une éclatante victoire.

Les 7 et 14 février suivants, nos amis du Nord et d'Anzin complétaient leur victoire par de nouveaux succès et dans le Pas-de-Calais, où plus de la moitié des sièges étaient à renouveler, les candidats de la Compagnie, les anarchistes et les jaunes, unis dans un touchant accord, étaient battus à des majorités écrasantes par les candidats de notre Syndicat. Sauf sur quelques points isolés, la victoire fut complète.

La bataille n'est pas terminée. Dimanche 28 février, de nouvelles élections vont avoir lieu dans le Pas-de-Calais.

Il reste aux camarades mineurs à compléter les victoires précédentes et à assurer à nouveau le triomphe des candidats du Syndicat.

De nouvelles coalitions vont se former entre les adversaires de notre organisation pour essayer de barrer la route aux vrais défenseurs du prolétariat minier.

Tous les moyens d'intimidation et de pression du côté des compagnies, d'injures et de travail du côté de nos adversaires, vont être employés à nouveau pour vous détourner de votre devoir.

Comme l'ont fait vos frères de travail les 24 et 31 janvier dans le Nord, les 7 et 14 février dans le Pas-de-Calais, vous ne vous laisserez ni influencer, ni intimider, par qui que ce soit.

En ce jour d'élection économique, vous vous souviendrez que toutes les lois ouvrières dont vous bénéficiez aujourd'hui, toutes les améliorations obtenues depuis vingt ans, vous les devez à l'organisation syndicale.

La loi sur les délégués mineurs, la loi sur les Caisses de Secours et de Retraites, le million et demi du mineur, la loi sur les accidents du travail, les augmentations successives de salaires, les majorations successives de salaires, les majorations des retraites de 550 à 600 francs, la défense des blessés devant les tribunaux et la jurisprudence établie en matière d'accidents, sont l'œuvre de ces trois Syndicats auxquels se sont consacrés ceux des militants qui, comme candidats du Syndicat, se présentent à vos suffrages.

Vous ne leur ferez pas l'injure de voter pour leurs adversaires qui, eux, n'ont jamais rien fait pour vous.

Ces jaunes, ces anarchistes, hommes de Compagnie et de réaction, ont toujours essayé d'entraver notre action, chaque fois que nous avons tenté d'arracher pour vous des améliorations.

Par la parole et par la plume, ils n'ont cessé de traiter par le dédain et le mépris les réformes obtenues, mais que, par une singulière aberration ils s'empressent de profiter.

Vous repousserez du pied les promesses alléchantes que pourront vous faire ces ennemis du prolétariat minier.

Vous voterez pour les militants qui se sont dévoués, sacrifiés pour la cause syndicale et ouvrière.

Vous voterez pour ceux qui ont lutté, souffert et qui, après avoir été jetés sur le pavé par le patronat affameur, sont combattus aujourd'hui par ceux-là mêmes pour lesquels ils ont travaillé et qui cherchent à mordre la main qui les a défendus et protégés.

Vous voterez, en un mot, pour les

CANDIDATS DU SYNDICAT

pour tous ceux qui, continuant l'œuvre que nous avons commencée, travailleront à rendre toujours plus grande et plus prospère l'organisation syndicale et veilleront à votre sécurité en même temps qu'à votre défense en cas d'accidents

Tous aux urnes, Camarades, au cri de :

**Vive le Syndicat ! Vive l'Emancipation des
Travailleurs !**

LA VOIX DU MINEUR.

La montée en puissance du communisme

Mais le vieillissement des élus (Lamendin décède en 1919, Basly en 1928, les dirigeants qui leur succèdent : Henri Cadot (1864-1947), Charles Goniaux (1872-1960), Alfred Maës (1875-1941), Eugène Rossy (1879-1944), Jacques Louart (1874-1952), Raoul Evrard (1879-1944), Paul Sion (1886-1959), Kléber Legay (1889-1949)...), ont tous été formés au tournant du siècle), leur hostilité à la grève, la modification de la population ouvrière (son rajeunissement et son " internationalisation " liée à l'afflux de mineurs polonais), ainsi que les nouvelles conditions de travail (mécanisation, développement du chronométrage, intensification du rendement) puis enfin la crise économique du début des années 1930 (chômage, baisse des salaires) vont petit à petit affaiblir le Vieux syndicat et, dans un second temps, la SFIO.

Dès la fin des années vingt, fort de ce nouveau contexte socio-économique, la CGTU, portée par des militants plus jeunes et qui ont connu l'épreuve du feu, progresse fortement lors de l'élection des délégués mineurs et parvient même à damer le pion à la CGT dans le Nord dès 1926. La politique de " front populaire " accélère le processus. Aux élections de 1935, les unitaires l'emportent largement dans le Douaisis (17 élus sur 21) et le bassin d'Anzin (16 élus sur 23) et, pour la première fois, devancent les réformistes dans le Pas-de-Calais (32 sièges sur 62 et 11 000 voix contre 7000). La concurrence féroce ne sera pas entravée par la réunification qui intervient fin 1935. Bien au contraire. Les grèves de 1936 sont en effet l'occasion d'un activisme tous azimuts des militants communistes. Comme le souligne l'historien Raymond Hainsworth, " du fait de la réunification, [...] les Unitaires devinrent membres des comités exécutifs locaux et nationaux et quoique encore minoritaires, ils constituèrent une force très active, dévouée, jeune et énergique comparée à leurs camarades généralement plus âgés de la CGT. De la sorte ils ont eu la possibilité d'influer sur la politique du syndicat et en ont usé. [...] En définitive, la réalisation de l'unité [...] donnait une occasion unique à la minorité communiste de pousser à l'action les leaders réformistes ".

Si les unitaires progressent partout sur le terrain syndical, le développement politique du communisme est plus contrasté, même s'il bénéficie incontestablement des succès syndicaux. Une première ligne de partage distingue l'est et l'ouest du bassin minier. Dans le Douaisis et le Valenciennois, l'écrasante majorité des sections de la SFIO s'est prononcée en 1920 pour le ralliement à la Troisième internationale. A la différence d'autres régions, beaucoup d'élus ont suivi : 17 des 28 maires socialistes du Douaisis ainsi que les maires des communes de Denain, Wallers, La Sentinelle, Thiant, Petite-Forêt, et Rouvignies dans le Valenciennois rejoignent alors la SFIC. La plupart seront d'ailleurs battus aux municipales de 1925. Dès les élections législatives de 1932, grâce aux accords de désistement avec la SFIO, le PCF conquiert deux circonscriptions dans cette zone et les élections du Front populaire sont l'occasion d'un véritable raz-de-marée, puisque les communistes enlèvent les cinq mandats de députés du Valenciennois et du Douaisis.

Dans ce secteur, c'est moins les mineurs que les autres groupes ouvriers qui se sont montrés favorables au passage à la CGTU, à savoir les métallos, mais aussi les ouvriers du bâtiment, les cheminots, les typographes, et les verriers. Hostiles au réformisme et au corporatisme du syndicat des mineurs, les militants de ces branches ont joué un rôle d'entraînement essentiel, à l'image d'Edmond Cher (1902-1967), Arthur Musmeaux (1888-1981), Eugène Delarue (1875-1942) et Henri Croenne (1899-1975) métallos ou ouvriers du bâtiment. Moins hégémoniques syndicalement, mais aussi moins anciennement implantés avant la guerre, les socialistes ont cédé peu à peu la place aux communistes qui, quatre-vingt ans plus tard, dominant encore le Douaisis et le Valenciennois.

Dans le bassin minier du Pas-de-Calais, la clef de répartition entre bastions communistes et socialistes est plus difficile à déterminer, faute d'étude systématique. L'hypothèse la plus sérieuse pour expliquer le développement du communisme dans le Pas-de-Calais renvoie à la continuité entre les zones d'implantation du guesdisme et du syndicalisme révolutionnaire et du communisme, du moins à ses débuts. Cela concerne au premier chef les communes de la compagnie de Courrières, tristement célèbre en raison de la catastrophe qui a fait plus de 1000 victimes en 1906. La grève quasi insurrectionnelle qui s'en est suivie y a favorisé le développement du syndicalisme révolutionnaire. Même si la répression a contraint de nombreux militants à l'exil, notamment aux Etats-Unis, l'autorité du Vieux syndicat y a été plus durablement amoindrie. Lorsque les guesdistes conduisaient déjà l'opposition au Vieux syndicat, la transition a encore été plus rapide. De fait, dès les années vingt Avion, Harnes, Méricourt, Rouvroy, Montigny-en-Gohelle deviennent des places fortes du communisme, qu'elles sont encore aujourd'hui, à l'exception de la dernière. Il est à noter que cette implantation renvoie probablement également aux politiques différentielles des compagnies, inégalement paternalistes et répressives, ce qui a favorisé la concentration des " rebelles " dans certains sites miniers plutôt que d'autres.

Si, à la veille de la seconde guerre mondiale, les communistes disposent déjà d'une solide implantation dans le Nord et l'est du département du Pas-de-Calais, la guerre va, de multiples façons, la renforcer considérablement. Dans un premier temps, le pacte germano-soviétique de 1939 a causé des dommages considérables au parti de Maurice Thorez, en provoquant de nombreux départs, notamment chez les élus. Sulpice Dewez (1904-1974) et Gaston Douchement (1896-1961), deux des grandes figures du parti dans la région de Denain quittent par exemple le PC en 1939. De leur côté, les dirigeants socialistes de la CGT en profitent pour en chasser les communistes. L'occupation allemande achève de démanteler le PCF. Dès 1941, une poignée de dirigeants, Auguste Lecœur (1911-1992), Nestor Calonne (1894-1979), Gustave Lecointe (1893-1948), Julien Hapiot (1913-1943), s'emploient à restructurer l'organisation dans les fosses. Ils joueront un rôle déterminant dans le déclenchement de la grève " héroïque " de mai-juin 1941 (voir encadré).

La grève de 1941 vue par Auguste Lecœur

“ Dès le début de 1941, le mécontentement grandit dans les mines. Ce n'étaient pas tant les salaires qui en étaient la cause que les cadences de production imposées et le manque de ravitaillement, surtout de beurre, de viande et de savon. Des manifestations avaient lieu ici et là sous le mot d'ordre : “Du savon, et du bon !” Le savon qui était distribué ressemblait à de la pierre ponce : faute de matières grasses, il ne moussait pas et ne détachait pas la poussière de charbon qui pénètre la peau. Le savon a joué un rôle considérable dans les luttes revendicatrices des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Des militants peu à peu étaient rentrés dans le département, parmi lesquels Gustave Lecointe, Nestor Calonne ; plus nombreux, nous pouvions établir des secteurs, ce qui nous assurait une plus grande sécurité et rendait plus rapides les liaisons. Très vite, nous reconstituâmes l'organisation syndicale dans l'illégalité ; les premiers C.U.S.A. (comité d'unité syndicale d'action) virent le jour dans le bassin minier. Par leur intermédiaire, nos mots d'ordre revendicatifs atteignaient rapidement l'ensemble de la corporation. Les mouvements partiels se déclenchaient de plus en plus nombreux et, dès le début de 1941, plusieurs puits se mirent en grève contre les méthodes de production et pour un meilleur ravitaillement. [...] L'efficacité des C.U.S.A., dont la mise en place se généralisait, ne tarda pas à se faire sentir. Alors qu'auparavant nous assistions impassibles à des mouvements spontanés, maintenant nous étions en mesure de dicter les mots d'ordre. Certes ce n'étaient pas des comités larges : leur caractère illégal ne le permettait pas. Mais, grâce à une liaison très étroite avec les mineurs, ils centralisaient les réclamations, popularisaient les consignes et encadraient les mouvements quand il s'en produisait. Leur particularité était d'être composés presque exclusivement de jeunes. [...] Ce succès auprès des jeunes venait de mots d'ordre anti-Allemands. Nous ne leur demandions pas encore d'attaquer le matériel ou les soldats, mais nous les appelions à lutter contre l'occupation, contre la “kollaboration”, — programme sensiblement différent de celui que proposait la presse officielle du parti. Bref, l'idée même de grève était dans l'air. ”

Source : Auguste Lecœur, *Le partisan*, Paris, Flammarion, 1963, p. 167-168 et p. 172.

A la Libération, le prestige du PCF est d'autant plus grand que certains dirigeants confédérés, mais aussi certains maires socialistes, se sont compromis avec le régime de Vichy en fonction de motivations diverses. Sur le plan syndical certains ont cru voir dans la Charte du travail l'occasion de dépasser enfin l'antagonisme du capital et du travail, une sorte de point d'orgue du conventionnalisme inventé en 1891. C'est le cas en particulier de Kléber Legay, président du syndicat CGT des mineurs du Nord avant la guerre, qui devient président du syndicat unique des mineurs sous l'occupation. Comme le note Yves Le Maner dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, “ son action pour briser toute grève, son inféodation aux désirs des troupes d'occupation, les dénonciations de militants communistes qu'il multiplia firent de lui un objet de peur et de haine pour la population des corons. ” De leur côté, des maires socialistes restèrent en poste jusque 1943, voire 1944. Agissant soit par anticommunisme à l'image du maire de Grenay Edouard Deroubaix, abattu par les FTP en 1944, soit tout simplement parce qu'ils avaient ainsi l'impression de protéger la population dans une zone directement sous gouvernement allemand, ils n'en ont pas moins offert un argument idéal aux communistes pour les discréditer.

Beaucoup de socialistes furent bien sûr d'actifs résistants et quelques-uns périrent en déportation à l'image du secrétaire fédéral l'instituteur André Pantigny (1900-1944) ; parmi les élus qui restèrent en place sous l'occupation certains, comme Henri Cadot, le maire de Bruay, furent blanchis. Mais le prestige et les capacités d'organisation des communistes, omniprésents dans les comités locaux de libération, furent tels que nombre d'entre eux furent portés à la tête des municipalités en 1945. Bruay, Carvin, Hénin-Liétard, Liévin mais surtout Lens avec Auguste Lecœur se dotent alors d'un maire communiste. La nationalisation des Houillères, l'adoption du statut du mineur renforcent un peu plus l'aura des communistes, dont la propagande fait du mineur l'archétype du prolétariat. Indéniablement, comme le note Bruno Mattéi dans l'étude qu'il consacre à la “ bataille du charbon ” : “ Le PCF et la

CGT ont su réactiver, réorganiser et gérer un stock d'images et de représentations qui ont servi à fonder progressivement l'identité de l'ouvrier mineur. Cette mythologie s'est construite autour de deux composantes : l'amour du travail et l'exemplarité du mineur, "avant garde du prolétariat" ". Dès lors, ainsi que le résume Jean-Paul Molinari, " les mineurs qui adhèrent au PCF reconnaissent en lui des valeurs de leur propre culture ". Maurice Thorez, né à Noyelles-Godault, n'est-il pas lui-même issu de cette vaillante corporation et n'y puise-t-il pas une partie de sa légitimité à incarner la classe ouvrière ?

La bataille du charbon menée par les communistes n'en laisse pas moins des traces négatives, en particulier chez les mineurs du jour, qui s'estiment moins bien traités. Mais pas seulement, car le maintien du salaire au rendement, supprimé en 1936 et rétabli par les Allemands, suscite chez eux beaucoup de déception, notamment chez les mineurs les plus âgés. Cela va permettre aux socialistes, via Force ouvrière constituée en 1947, mais aussi aux militants chrétiens de la CFTC, de reprendre pied dans les fosses, favorisés par l'instauration de la représentation proportionnelle pour la désignation des représentants du personnel (délégués du personnel et membres des comités d'entreprise) et des membres des conseils d'administration des caisses de la sécurité sociale minière jusqu'alors élus au suffrage majoritaire. De même, le mécontentement à l'égard des communistes a favorisé la reconquête par les socialistes, dès 1947, de nombre de municipalités perdues en 1945, grâce, dans certains cas, à l'appoint des voix des républicains populaires. Les grèves violentes de 1948, après le départ des communistes du gouvernement et des instances dirigeantes des Houillères, permettront cependant au PCF et à la CGT de redorer quelque peu leur image auprès des mineurs.

Si, à partir de cette période, les communistes ne perdront jamais leur hégémonie sur le syndicat CGT des mineurs, qui restera longtemps sa principale matrice militante (comme l'illustre, parmi bien d'autres, la trajectoire d'Henri Martel), les socialistes conservent une base solide grâce à leurs mairies et à la présence de leurs militants sur le terrain associatif et coopératif. L'ouvriérisme a tout crin des communistes a en effet un prix : la méfiance et la répulsion des autres groupes sociaux, mais aussi d'une partie des mineurs porteurs de la tradition modérée du vieux syndicat ou, à l'inverse, traumatisés par l'attitude des communistes durant la bataille du charbon.

Biographie d'Henri Martel, président de la Fédération nationale du Sous-sol CGT et parlementaire communiste (1936-1940 puis 1945-1958 et 1962-1967)

Né le 3 août 1898 à Bruay-sur-Escout, Henri Martel appartient à une dynastie de mineurs qui travailla aux mines d'Anzin dès que celles-ci furent créées. Les Martel figurèrent toujours à l'avant-garde du mouvement ouvrier du bassin minier du Nord, représentatifs à chaque génération de l'idéologie la plus radicale. Le grand-père paternel d'Henri Martel fut licencié pour fait de grève en 1866 et dut s'expatrier dans le Pas-de-Calais où il travailla aux mines de Liévin. Le père, né en 1877, fut un militant anarchiste actif qui diffusa l'Action syndicale, la Guerre sociale et les Temps nouveaux dans les corons et fit partie du noyau dirigeant du jeune syndicat de Benoît Broutchoux.

Le jeune Henri fréquenta peu l'école. Il contribua très tôt aux revenus familiaux en grappillant du charbon sur les terrils pour le vendre et, à l'âge de dix ans, s'embaucha comme manœuvre dans le Bâtiment avec des horaires de travail oscillant entre 12 à 15 heures par jour. A onze ans, il travaillait de nuit à la verrerie de Denain, ce qui permettait au patron d'éviter les foudres de l'inspection du travail qui n'intervenait que le jour pour contrôler l'âge des ouvriers. Déjà solidement bâti, Henri Martel descendit pour la première fois à la mine, comme galibot, à l'âge de douze ans et demi, au puits 2 bis des mines de Dourges. Il prit sa première carte syndicale en avril 1911 au syndicat "broutchoutiste" d'Hénin-Liétard et devint immédiatement un militant très actif. En conséquence, il dut travailler successivement dans neuf compagnies minières différentes dans les quatre années qui précédèrent la Première Guerre mondiale. Mais dès cette époque, Henri Martel s'était affranchi de l'influence libertaire de son père. Après de longues discussions politiques avec ce dernier, il adhéra en mai 1912 à la section des Jeunesses socialistes de la cité Port-Arthur à Dourges. Réfugié à Paris au début de la guerre, il milita au sein de la section des JS du XVIII^e arr. avant d'être mobilisé en 1917, passant au front en 1918.

Démobilisé en mai 1920, embauché à la compagnie de Bruay, il rejoignit la CGT et fit campagne au sein des Comités syndicalistes révolutionnaires des mineurs pour l'affiliation à la III^e Internationale. Abatteur à la fosse Notre-Dame à Waziers (Nord), il y créa une section syndicale en février 1921 qui s'affilia à la CGTU lors de la scission. Martel en fut élu trésorier, puis, à partir de 1923, secrétaire. Membre du Parti communiste dès 1921, secrétaire de la section locale de Waziers, il se consacra cependant en priorité à l'action syndicale. Membre du comité régional des mineurs unitaires de 1923 à 1925, il accéda, à cette dernière date, au bureau de la Fédération CGTU du Sous-sol, poste qu'il conserva jusqu'à la fusion de 1935.

Dans une corporation où les confédérés restaient largement majoritaires, Henri Martel parvint à acquérir une forte popularité et à créer un bastion unitaire dans le Douaisis, autour de Sin-le-Noble où il résidait. Licencié en 1928, il fut réembauché l'année suivante après son élection au poste de délégué mineur du puits Notre-Dame d'Aniche, mandat qu'il conserva en tant que titulaire jusqu'en 1936 et en tant que suppléant jusqu'en 1939. Président du syndicat unitaire des mineurs du Nord, il fut mandaté pour faire partie de la délégation française au Ve congrès de l'ISR à Moscou en 1930 mais ne put effectuer le voyage, son passeport lui ayant été refusé par le préfet du Nord.

Son action à la tête du syndicat des mineurs du Nord fut marquée par la volonté de concilier la revendication et l'organisation sociale parmi les mineurs. Au premier titre, il dirigea la plupart des grèves des mineurs unitaires dans le bassin du Nord et notamment le grand mouvement de 1931, quant au second, il fut administrateur de la Sécurité sociale minière dès 1923, au niveau local, avant d'accéder au conseil d'administration de la Caisse nationale autonome des mineurs dont il devint vice-président après la Seconde Guerre mondiale. A l'issue de la réunification syndicale de 1935, Henri Martel fut élu vice-président du syndicat CGT des mineurs du Nord et membre de la commission administrative de l'Union départementale des syndicats du Nord ; il conserva ces fonctions jusqu'à l'éviction des militants communistes des instances dirigeantes des syndicats du Nord par la tendance Syndicats de Dumoulin et Legay, en 1939.

Bien qu'elle ait été plus longue à se dessiner, la carrière politique d'Henri Martel fut tout aussi importante que sa carrière syndicale. Dans un premier temps, il s'était confiné dans un rôle strictement local, à la tête de la section, puis cellule de Waziers et au sein du comité de la section d'arrondissement de Douai. Mais, en 1926, après une première crise interne au PC dans le Nord, il était entré au comité régional. [...] Dans l'élan suscité par la grande grève des mineurs, il accéda en effet au conseil municipal de Waziers et au conseil d'arrondissement pour le canton de Douai-Nord. Remarqué par la direction du PC pour ses hauts faits répétés, Martel connut alors une promotion rapide ; en août 1932, en application d'une proposition de Fried, notifiée par la Comité exécutif de l'IC, il fut nommé membre suppléant du Bureau politique du PC. Cette cooptation visait à renforcer les liens entre le PC et la CGTU par l'intermédiaire de militants fortement liés à la base. Martel devait siéger pendant quelques années au bureau politique ; il ne fut officiellement élu au Comité central qu'en 1936.

Son rôle au niveau national fut paradoxalement assez limité. Il préféra en effet consolider l'implantation du PC dans le Nord et en particulier dans le bassin minier. Secrétaire du rayon de Douai, il fut appelé aux côtés de A. Ramette au secrétariat de la région Nord lors de la nomination de Florimond Bonte à l'Humanité en 1934, mais il ne conserva cette fonction que pendant une dizaine de mois. Le 27 juillet 1934, il fut l'un des signataires du pacte d'unité d'action, entre le Parti socialiste SFIO et le Parti communiste. Conseiller général du canton de Douai-nord depuis 1933, Henri Martel fut élu député de la 1^{re} circonscription de Douai lors des élections de

1936 ; il l'emporta au second tour avec 13 296 voix contre 11 245 au républicain de gauche Delsant. A la Chambre, il siégea évidemment à la commission des mines et de la force motrice, déposant de nombreuses propositions de loi en faveur de ses anciens camarades de travail.

Mobilisé en septembre 1939, Henri Martel fut libéré après quelques jours en raison de sa qualité de parlementaire. Resté fidèle au PC, il fut arrêté le 8 octobre 1939 et déchu de son mandat le 20 février 1940. Condamné pour "reconstitution de ligue dissoute", le 3 avril 1940, à cinq ans de prison de 4 000 f d'amende, il fut incarcéré à la Santé, puis à l'île de Ré, à Tarbes, au Puy, avant d'être transféré, en mars 1941, à la prison de Maison-Carrée à Alger. Libéré en 1943 par le débarquement des troupes anglo-américaines, il se consacra à l'organisation des syndicats en Oranie avant d'être envoyé à Londres où il travailla au cabinet de François Billoux. Il fit également partie de l'Assemblée consultative d'Alger au titre de la CGT. Ses deux fils, Aimable (prénommé Henri dans le recueil *Lettres des Fusillés*, 1958), né en 1920, et Germinal (né en 1921, instituteur, membre du Comité central des JC), avaient été fusillés par les Allemands en 1942 et 1943 pour faits de Résistance.

Nommé par Benoît Frachon pour reconstituer la Fédération CGT du sous-sol, avec Seyne, Duguet et Sinot, H. Martel s'occupa du Nord-Pas-de-Calais avec Calonne et Foulon. Leader incontesté du PC dans le Nord avec A. Ramette, H. Martel fut élu conseiller général puis député dans la 3e circonscription de ce département en 1945, mandat qu'il abandonna l'année suivante pour siéger au Conseil de la République. Son passage à la Constituante fut marqué par le vote de la loi de nationalisation des Houillères dont il fut l'un des signataires et le rapporteur. Il cumulait alors une impressionnante série de fonctions : maire de Sin-le-Noble, conseiller général du canton de Douai-nord (1945-1971), président du syndicat CGT des mineurs du Nord, secrétaire adjoint de la Fédération du Sous-sol. Il continua de mener de front carrière politique et carrière syndicale. Fin 1947, il fit partie du comité national de grève, mis en place par le Bureau confédéral, qui jouait le rôle de "tampon" entre la direction confédérale et le mouvement de grève. Porté au secrétariat général de la Fédération nationale du sous-sol de la CGT au début des années cinquante, il conserva cette responsabilité jusqu'en 1959, date à laquelle il reprit la direction du syndicat régional des mineurs du Nord, après avoir cédé sa place à Delfosse.

En 1977, il était président d'honneur de ce syndicat ainsi que de la FNSS. Henri Martel eut également d'importantes fonctions au sein du mouvement syndical international : déjà membre du Comité international des mineurs à l'ISR avant-guerre, il fut, en 1945, l'un des fondateurs de l'Internationale minière dont il fut membre du bureau jusqu'à la scission. En juillet 1947, il fut le président-fondateur de l'Union internationale des syndicats de Mineurs (affiliée à la FSM) dont il conduisit la destinée jusqu'en 1961, date à laquelle il demanda à être relevé de ses fonctions ; il resta cependant membre du comité administratif jusqu'en 1969. Entre-temps, il avait appartenu au Comité syndical franco-soviétique.

Réélu au CC du PC à la Libération, Henri Martel y siégea jusqu'en 1959 lorsque des ennuis de santé (début de silicose) le contraignirent à une première diminution de son activité ; il continua néanmoins de faire partie de la commission centrale de contrôle financier. Conseiller de la République de 1946 à 1951 (il assura pendant quelque temps la vice-présidence de cette assemblée), il fut élu député de la 3e circonscription du Nord en 1951 et réélu en 1956. Battu en 1958, il retrouva un siège en 1962, mais cette fois dans la 14e circonscription. Il se retira définitivement de la vie parlementaire en 1967. Il meurt le 27 novembre 1982 à Sin-le-Noble.

Source : D'après Y. Le Maner, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Editions ouvrières.

Réseaux socialistes et communistes

Au-delà de certaines similitudes (un réel ancrage dans le monde ouvrier, une défense corporative des intérêts des mineurs), le PS et le PCF se distinguent évidemment par leurs discours, mais surtout par les réseaux sociaux sur lesquels ils s'appuient et par leurs pratiques.

La collusion entre la CGT et le PCF assure à ce dernier une position hégémonique dans les fosses. Elle lui permet de disposer d'un nombre important de permanents qui jouent un rôle d'intercesseur indispensable avec l'administration des mines. Ce témoignage d'un porion, Louis Legrand, exprime à la fois les attentes des mineurs de base à l'égard du syndicat et l'aura qu'en tirent ses dirigeants : "Je suis syndiqué à la CGT. On doit être syndiqué quand on est ouvrier. Il y a un gars de la commission qui passe chez moi chaque année. C'est vingt francs. [...] C'est le syndicat qui fait avoir des rappels de silicose. Si vous n'êtes pas dans un syndicat, si vous ne voulez pas verser la cotisation annuelle,

vous ne pouvez pas prétendre à ce qu'on vous défende. Mais je n'ai jamais pris la parole aux réunions syndicales. Qu'est-ce que vous voulez que je dise ? Je n'ai pas été assez à l'école. Parmi les dirigeants syndicaux, il y avait des gens calés, des gars qui se cultivaient, qui lisaient les journaux syndicaux, qui allaient aux commissions.”

Dans les municipalités communistes, le syndicat est souvent le lieu de recrutement privilégié des élus et beaucoup de maires adoptent des attitudes de protection et d'assistance aux mineurs, qui prolongent le rôle du délégué syndical, notamment lors des grèves. Sur ce point ils se différencient cependant peu des élus socialistes. En revanche, ils s'en distinguent en ce qui concerne ce que Claude Dubar, Gérard Gayot et Jacques Hédoux ont appelé la “ politique de sociabilité ” qu'ils mènent. Leur gestion municipale repose en effet sur un étroit contrôle de la vie locale au nom de la défense et de l'émancipation du mineur : les organisations sportives, affiliées à la FSGT, branche du mouvement syndical, la culture, le logement y sont sous l'emprise d'associations dirigées par des militants du parti. Plus généralement, ils s'emploient à glorifier le passé minier, à éviter l'implantation de populations nouvelles ou d'activités tertiaires. Par comparaison, les municipalités socialistes exercent une emprise plus relâchée sur la vie sociale et s'appuient sur des groupes sociaux plus larges (employés, professions intermédiaires, commerçants et artisans notamment). Il est vrai que les socialistes bénéficient de l'influence prépondérante de leurs militants et cadres au sein du milieu laïque (amicales laïques, syndicats enseignants, fédération de parents d'élèves, franc-maçonnerie). A côté de ses notables, très présents dans leur commune, leur canton ou leur circonscription, à côté aussi des liens avec Force ouvrière, le parti socialiste, dans le bassin minier, profite du dynamisme du monde enseignant, particulièrement investi dans la vie associative.

Les amicales laïques et le syndicat national des instituteurs constituent en quelque sorte, depuis les années trente, le pendant de la CGT pour le parti socialiste. Ces relais, indépendants institutionnellement, lui ont permis de compenser le déficit de cadres consécutif à la prise de contrôle de la CGT par les militants communistes. C'est au demeurant par ce canal que s'opèrera, en douceur, la socialisation des dirigeants qui vont bâtir, au début des années 1970, la puissante fédération socialiste du Pas-de-Calais, laquelle va permettre au PS de revenir le premier parti de gauche dans la bassin minier du Pas-de-Calais.

Jusqu'au début des années 1980, la concurrence farouche qui oppose communistes et socialistes, se traduit par une surenchère dans la défense de la mine et des mineurs et dans le partage d'une conception du développement du bassin minier fondé sur l'industrie et la nécessaire aide de l'Etat, contrepartie de la dette que le pays a contracté vis-à-vis des mineurs et de la région. Les élus, quel que soit leur bord, partagent au fond une même vision du monde, largement défensive, produit de la clôture de la société minière dont l'écrasante majorité était issue. L'association des communes minières, créée en 1969, pour négocier les conditions de transfert de la voirie aux collectivités locales incarne cette conception défensive du combat politique. Le statut du mineur, parachèvement des pratiques assistantielles des compagnies, a eu pour effet de faire de sa défense le point de mire de la

politique locale. Il faudra l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981 et surtout le tournant de 1982 et la décision de cesser la relance de l'exploitation pour que les élus révisent leurs stratégies. A cet égard communistes et socialistes n'ont pas pris le même chemin. Arc-boutés sur la défense de la mine et des mineurs, les communistes ont laissé aux socialistes le soin d'endosser un discours moderniste fondé sur l'aménagement routier et ferroviaire, l'installation d'équipements universitaires, et le transfert du patrimoine immobilier des Houillères aux élus. Sans doute faut-il voir là une des raisons du déclin lent mais régulier du parti communiste au bénéfice du parti socialiste et, localement du Front national.

On se gardera néanmoins de tout déterminisme concernant le caractère inéluctable du déclin du PC dans la région. Le maintien d'un fort niveau d'activités industrielles, autour de l'automobile et la chimie en particulier qui assure toujours à la CGT un fort rayonnement local, le souvenir entretenu de la mémoire de la mine associée, dans le Valenciennois, à celle de la sidérurgie, le faible renouvellement de la population également préservent une culture réfractaire dont l'extrême-gauche semble actuellement profiter.

Bibliographie

ARIES (Philippe), " La population minière du Pas-de-Calais ", in *Histoire des populations françaises*, Paris, Seuil, " Points ", 1971, p. 69-119 (1ère éd. 1949).

DELABY (Louis), *La trouée*, Liévin, Imprimerie artésienne, 1977.

DESBOIS (Evelyne), JEANNEAU (Yves), MATTEI (Bruno), 1986, *La foi des charbonniers. Les mineurs dans la bataille du charbon 1945-1947*, Paris, Éditions de la MSH, " Ethnologie de la France ".

DHERENT (Catherine), KUHNMUNCH (Annie), *Les conventions collectives de la mine, 1891-1947*, Arras, Archives départementales du Pas-de-Calais, 1991.

DUBAR (Claude), GAYOT (Gérard), HEDOUX (Jacques), " Sociabilité et changement social à Sallaumines et Noyelles-sous-Lens (1900-1980) ", *Revue du Nord*, n°253, avril-juin 1982, p. 363-464.

GILLET (Marcel), " Aux origines de la première convention d'Arras : le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais de 1880 à 1891 ", *Revue du Nord*, n°154, avril-juin 1957, p. 111-123.

GILLET (Marcel), *Les charbonnages du Nord de la France au XIXe siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1973.

HAINSWORTH (Raymond), " Les grèves du Front populaire de mai et juin 1936. Une nouvelle analyse fondée sur l'étude de ces grèves dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais ", *Le Mouvement social*, n°96, 1976, p. 3-30.

HARDY-HEMERY (Odette), *De la croissance à la désindustrialisation. Un siècle dans le Valenciennois*, Paris, Presses de la FNSP, 1984.

HILAIRE (Yves-Marie), LEGRAND (André), MENAGER (Bernard), VANDENBUSSCHE (Robert), *Atlas électoral Nord-Pas-de-Calais, 1876-1936*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 1977.

JULLIARD (Jacques), " Jeune et vieux syndicat chez les mineurs du Pas-de-Calais (à travers les papiers de Pierre Monatte) ", *Le Mouvement social*, n°47, 1964, p. 7-30.

- LEGRAND (Louis) avec CRAIPEAU (M.), *Louis Legrand, mineur du Nord*, Paris, Seuil, 1974.
- MAITRON (Jean), PENNETIER (Claude), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Editions ouvrières.
- MAQUERON (P.), *L'œuvre du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais*, Thèse de droit, Lille, 1904.
- MATTEI (Bruno), *Rebelle, Rebelle ! Révoltes et mythes du mineur 1830-1946*, Seyssel, Champ Vallon, 1987.
- MATUSZEWICZ (Régis), 1997, *Domination politique et processus de déclin électoral du parti communiste français. Les territoires de domination communistes du département du Nord, 1978-1995*, Thèse pour le doctorat en science politique, Lille 2, 2 volumes.
- MICHEL (Joël), " Syndicalisme minier et politique dans le Nord-Pas-de-Calais : le cas Basly (1880-1914) ", *Le Mouvement social*, n°87, 1974, p. 9-33.
- MOLINARI (Jean-Paul), " Les filons miniers ", in *Les ouvriers communistes*, Thonon-les-Bains, L'Albaron, 1991, p. 39-78.
- PANNEQUIN (Roger), *Ami, si tu tombes : révolutions*, Arles, Actes Sud, " Babel ", 2000 (1^{ère} éd. 1976).
- REID (Donald), " La sécurité minière faite règle. Les délégués à la sécurité dans le bassin d'Aubin (1867-1914) ", *Cahiers du centre d'études de l'emploi*, PUF, 1985, p. 73-89
- SAWICKI (Frédéric), 1997, *Les réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, " Socio-histoires ".
- SIMON (Michel), " Attitudes politiques ouvrières dans le département du Nord ", *Cahiers internationaux de sociologie*, n°2, 1964, p. 57-74.
- TREMPE (Rolande), " Le réformisme des mineurs français à la fin du XIXe siècle ", *Le Mouvement social*, n°65, 1968, p. 93-107.